



LES ÉCHOS DU « PARK »

Feuille de liaison du Parkinsonien d'Ille-et-Vilaine – mai-juin 2019 - N° 39

Le mot du président

Notre revue des Echos du Park vous sera présentée avant les congés d'été pour deux raisons. Tout d'abord parce que nous avons des choses à dire et conter, preuve du dynamisme de notre association. Puis, dans la continuation de nos rendez-vous trimestriels, nous souhaitons vous faire part de l'intervention d'une orthophoniste Anne Gaëlle Balard qui viendra nous présenter sa spécialité le vendredi 28 juin après-midi à Chantepie. Cette réunion trimestrielle sera aussi l'occasion de vous faire un compte-rendu de la réunion extraordinaire du CECAP, fin mai. Cette réunion pourrait bien engager notre association sur de nouveaux sentiers (regroupement d'associations départementales, fusion ou encore toute autre forme de rapprochement). Je vous en ferais donc lecture lors de notre réunion du 28 juin.

Yves Boccou

PARKINSON ET LA CONDUITE AUTOMOBILE

Il s'agit d'un sujet difficile à appréhender, tant les conséquences peuvent être lourdes.

En préambule, rien n'oblige le détenteur d'un permis de conduire à rendre son certificat de conduite. Cela étant et depuis 2010, toute personne bénéficiant d'une pension d'invalidité se doit de déclarer à la Préfecture l'objet de son invalidité. Plus communément, le médecin traitant du conducteur et surtout son neurologue sont les deux personnes les plus aptes à donner un avis sur le sujet. Eux seuls ont la qualification médicale mais pas juridique, ils ne peuvent donc que conseiller.

Quels sont les risques encourus ? La prise de médicaments peut souvent avoir des effets secondaires pour le patient dont en premier lieu la somnolence.



Ajoutons à cela le manque de coordination et la chute des mouvements de réflexe, l'appréhension de la conduite de nuit, et soyons sérieux l'âge du conducteur.....Tous ces paramètres fragilisent la conduite, et le risque d'accident même mineur est bien présent. Et la compagnie d'assurance connaîtra rapidement votre état de santé (questionnaire médical oblige), profitant de l'occasion pour ne plus vous assister.

L'idéal est de bien se connaître pour évaluer le danger, en parler à son neurologue et prendre les dispositions qui s'imposeraient. Il convient également de savoir que cette visite médicale « débouche » sur une autorisation de conduire ponctuelle d'une durée temporaire de l'ordre de deux années et renouvelable. C'est une contrainte certes, mais il est préférable d'adopter une conduite sereine plutôt que de jouer non pas avec le feu, mais avec la santé d'autrui.

Yves Boccou

LES CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination)



Qu'est-ce qu'un CLIC ? Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) accueillent et orientent les personnes de plus de 60 ans. Les CLIC sont également, excepté celui de Rennes, des antennes de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). A ce titre, ils assurent un premier accueil d'information et de conseil pour les personnes en situation de handicap. Ils s'adressent aussi à leur entourage (parents, amis, proches..) et aux professionnels du secteur social et de la santé. Les CLIC rassemblent toutes les informations pour aider ces personnes dans leur vie quotidienne. **Pour quoi ?** On s'adresse au CLIC lorsqu'on recherche : du soutien à domicile : services d'aides à domicile, services de soins à domicile, de portage de repas, téléalarme, une structure d'hébergement, des aides financières, des renseignements sur les transports, les loisirs, les échanges intergénérationnels. **Comment ?** Au CLIC, des professionnels vous apportent une aide personnalisée et gratuite dans vos démarches de constitution de dossiers. Ils vous accompagnent pour faire valoir vos droits et mettre en œuvre, si besoin est, un plan d'aide à domicile. Ils sont soumis au secret professionnel. **Où ?** L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur l'ensemble de son territoire.



Isabelle Marcille

Fondateurs de la publication : Marie-Claude Salou, Gérard Heuzé
Responsable: Yves Boccou
Concepteurs: Isabelle Marcille, Bernard Pettier

COLLABORATION AVEC L'ADMR DE JANZE

L'Aide à Domicile en Milieu Rural plus connue sous l'abréviation ADMR est un organisme qui intervient dans le cadre de l'aide à la personne, dans différents domaines tels que la petite enfance, la santé, la famille, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Ce sont ces deux derniers domaines d'intervention que nous ciblons ici et qui peuvent se décliner comme suit : un accueil de jour en structure pour rompre l'isolement et offrir un temps de répit aux aidants, une aide de maintien à domicile par le biais d'infirmières qui assurent sur prescription médicale des soins d'hygiène générale ou de base.

Cette aide peut également se faire sous forme d'aide aux gestes de la vie quotidienne : habillage, ménage, entretien du linge, préparation des repas ou portage de repas à domicile, courses, promenade, accompagnement de la personne,...

L'ADMR. Les Dolmens JRS de Janzé est une structure qui dépend du Centre Local d'Informations et de Coordination (plus communément nommé CLIC) de la Roche aux fées (points d'information locaux qui ont une mission d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux personnes âgées et à leurs familles).

Le Village des services, ADMR Les Dolmens JRS, de Janzé intervient sur le canton de La Guerche de Bretagne, le canton de Janzé, le canton du Sel de Bretagne et celui de Retiers. Le Service est agréé par l'état et autorisé par le Conseil Général et des aides financières sont possibles par des organismes qui prennent en charge une partie du coût des interventions (Conseil Départemental, CPAM, caisses de retraite, assurances, mutuelles complémentaires).



En ce 9 avril 2019, nous sommes invités par l'ADMR dans ses locaux de Janzé afin que Yves Boccou, notre président, leur parle de la maladie de Parkinson. Est également présent Jo Primault, ingénieur agronome à la retraite, adhérent de l'APIV lui-même malade, qui est notre correspondant sur place.

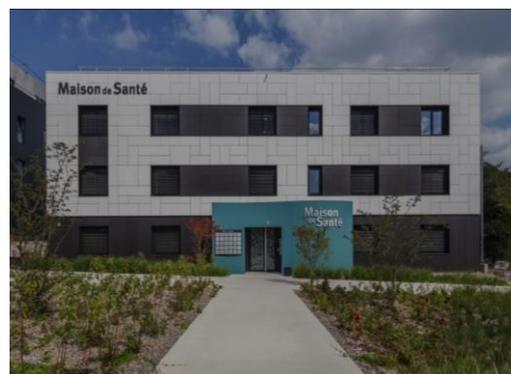
Nous sommes accueillis par Léna, Responsable de la structure de Janzé. Autour de la table, une psychologue, des Aides Médico-Psychologiques ou AMP, des aides-soignantes, une art-thérapeute, tous professionnels de santé mais aussi bénévoles confrontés à la maladie. Pour introduire son intervention sur la maladie, Yves annonce d'ores et déjà : « La bonne nouvelle, c'est qu'on n'en meurt pas, et la mauvaise, c'est qu'on n'en guérit pas ». Et de poursuivre par une présentation détaillée de la maladie à partir du livret conçu par l'APIV et appuyée par des exemples concrets, son témoignage sur la maladie ainsi que celui de Jo. Les personnes autour de la table montrent leur intérêt et nous font part de leurs divers questionnements.

Pour conclure, Léna qui coordonne l'ensemble des activités nous parle des bistrotés animés par une psychologue et des bénévoles lors desquels des thèmes d'échanges ou des interventions de professionnels sont proposés. Elle invite Jo Primault aux prochains bistrotés mémoire qui ont lieu les 2^{ème} mardi du mois à Janzé et le 4^{ème} jeudi du mois à la Guerche de Bretagne.



Article et photos, Isabelle Marcille

UN NEUROLOGUE A VERN-SUR-SEICHE



C'est à la Maison de Santé de Vern-sur-Seiche qu'est venue s'établir le docteur Isabelle Rivier en mai dernier.

Isabelle Rivier précise que tous les patients qui la connaissent déjà peuvent l'appeler pour prendre rendez-vous ou bien se rendre sur le site web Doctolib.

La consultation est bien évidemment ouverte à tous ceux qui le souhaiteraient sur courrier de leurs médecins traitant dans un souci de respect du parcours de soin du patient et celui de disposer également des informations pertinentes le concernant pour une consultation constructive.

Le docteur Rivier a précisé lors de notre échange l'importance pour elle de conserver cet axe particulier pour cette maladie à laquelle elle se consacre depuis de nombreuses années.

Isabelle Marcille

REUNION AUX ATELIERS DE FOUGERES

Ce sont 28 personnes qui étaient réunies aux Ateliers de Fougères à une réunion organisée par Bernard Marchand, ce 2 avril 2019.

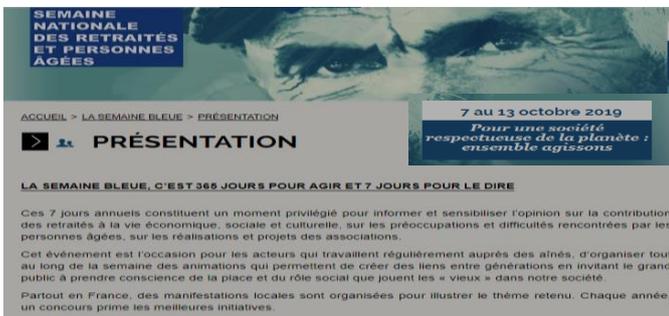
Le CLIC Haute Bretagne (**Centre Local d'information et de Coordination**) est un lieu d'accueil où les personnes âgées, les personnes handicapées (antenne MDPH) peuvent s'informer sur leurs droits et sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre. Directrice : Madame Lebrun et Président : Monsieur Royer).

Le CLIC était présent, invité à la réunion par Bernard Marchand. L'ensemble des participants ont reçu un programme sur les animations sur 2019 sur le bassin de Fougères et des informations sur des sujets susceptibles de les intéresser. La question de l'accès aux différents sites où ont lieu ces animations ainsi que le transport ont été posées. Pour les déplacements, le covoiturage a été évoqué comme une possibilité. Par ailleurs, il a été fait état d'une véritable volonté des élus d'œuvrer pour la facilité des déplacements des personnes âgées ou handicapées ce qui, somme toute, est plutôt rassurant.

Geneviève Le Guillou la présidente de L'OPPAR (Office Fougereais des Personnes à la Retraite) qui fédère une dizaine d'associations fougereaises, est intervenue pour présenter des activités qui sont proposées au sein de cet organisme, comme la Marche Nordique adaptée et l'Informatique. Au-delà de ses activités, l'OPPAR est entrée dans le Conseil du développement de la vie associative (CDVA) de Fougères pour transmettre la parole des retraités qui ont leur place comme acteur dans la ville. L'OPPAR propose également des ateliers comme de plus petites associations ne peuvent pas organiser. Elle est représentée au niveau du CLIC et présente aux commissions la Communauté de Communes Fougères Communauté (18 communes – 42300 habitants).

L'OPPAR qui intervient également pendant « Les Semaines bleues » se propose d'intégrer un événement en faveur des Parkinsoniens en 2020 car le programme est déjà bouclé pour 2019.

En revanche, l'OPPAR participe au Forum des Associations et pourra représenter ou au moins servir de relai à l'APIV en septembre 2019.



Après ces présentations, Yves Boccou a fait une courte intervention lors de laquelle il a rappelé l'importance de l'activité physique et de la marche notamment qui empêchent la maladie de progresser. Le président annonce son départ pour un 6ème Compostelle cette année (8000 km au total). Cette intervention est aussi l'occasion d'évoquer le film de René Simon « Compostelle par la Voie d'Arles » (extraits sur You tube)

Dans le cadre de la journée mondiale Parkinson, l'APIV a prévu d'organiser le 11 avril prochain une randonnée autour de la vallée de la seiche sponsorisée par Leclerc avec l'accord de France Parkinson.

Par ailleurs, l'organisation de conférences se poursuit. Après la naturopathie fin 2018 et plus récemment la sophrologie, c'est une orthophoniste de Chantepie qui interviendra le 28 mai prochain.

Yves Boccou a évoqué également l'Assemblée Générale du CECAP (820 adhérents) fin mai 2019 et les questionnements quant au rapprochement avec France Parkinson (12000 adhérents) ou la FFGP.

Yves Boccou annonce également aux malades l'installation prochaine du docteur Isabelle Rivier sur la Commune de Vern-sur-Seiche à la Maison de Santé.

Avant que la parole ne soit laissée aux malades pour s'exprimer sur leur maladie et les difficultés qu'ils rencontrent, Bernard Marchand

rappelle les bienfaits d'une cure et distribue des documents relatifs à ce sujet.

Un autre point important qui est soulevé est celui de l'hospitalisation des malades parkinsoniens qui ne peuvent être traités comme les autres du fait de leur pathologie. Annette Chevreul a contribué financièrement à la réédition d'une brochure intitulée : Parkinsonien, « un patient pas comme les autres » et a remis à Yves Boccou une vingtaine de documents, livres et conseils divers pour notre bibliothèque.

Lors d'un tour de table, Josette Chevaucherie nous a fait part du décès de son conjoint en octobre dernier qui a légué son corps à la science. Josette renouvelle son adhésion à l'association et a apporté avec elle des médicaments qu'elle avait en stock depuis le décès de son époux.

Le problème d'approvisionnement des médicaments est soulevé.

La maladie n'est reconnue qu'à partir de 60 ans bien qu'il s'agisse de la seconde maladie après Alzheimer. Elle est reconnue comme une maladie neurologique apparentée.

Les problèmes de sommeil et de fatigue, d'élocution, de stabilité sont évoqués par les malades.

Les problèmes d'hyper-salivation : il est possible de se faire inciser deux fois par an les glandes salivaires pour y remédier. Anne-Marie précise par ailleurs qu'il est important de faire travailler les muscles de la bouche, de recourir à des gargarismes et aussi de travailler sa respiration.

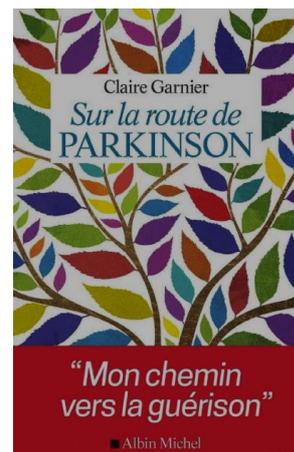
Concernant la pompe Apokinin, bonne coordination avec Bretagne Santé de Brest (29). Bernard propose de rédiger un article sur la conduite avec pour angle l'assurance. Bernard précise qu'il est important de rencontrer un ergothérapeute qui pourra donner des conseils avant d'aménager sa maison.

Ces propos d'Anne-Marie Prime redonnent l'espoir quand elle nous dit ce qu'elle se répète pour se donner du courage les jours en demi-teinte : « Accroche un sourire à ton visage, une lumière à ton regard et pense à tous ceux que tu aimes »

Article et photos, Bernard Marchand et Isabelle Marcille

CÔTÉ LECTURE

Monique Maillard adhérente à l'APIV vous suggère ce livre de Claire Garnier, paru aux Editions Albin Michel, facile à lire qui propose quelques pistes ...



« En 2003, le diagnostic de Parkinson me jette à terre. Refusant la perspective de la dépendance, je mets en œuvre toutes mes ressources pour guérir plutôt que subir. Je décide de comprendre le sens de ma maladie. Je commence par accepter mon histoire personnelle, longtemps niée. M'appuyant sur diverses approches complémentaires, conjuguées à la médecine allopathique, je me relève. En chemin, je regagne ma place dans la lignée, retrouve l'amour de moi et des autres, et reprend le pouvoir sur la maladie... Au point d'aller mieux maintenant qu'avant son déclenchement ! »

Isabelle Marcille

LA JOURNEE MONDIALE DU PARKINSON

Vern-sur-Seiche OF 10/04/2019

Une randonnée pour soutenir les parkinsoniens, jeudi

Trois questions à...

Yves Boccou, parkinsonien et président de l'Association de parkinsoniens d'Ille-et-Vilaine (Apiv).

Que proposez-vous ?
En tant que président de l'Apiv, j'organise, pour la Journée mondiale du Parkinson, jeudi, une randonnée autour de la vallée de la Seiche, à Vern.

Nous avons choisi Vern de par sa position géographique assez centrale, mais aussi en fonction du parcours que nous pouvons proposer, agréable et pas très difficile.

Une randonnée pour qui ?
Cette randonnée est ouverte à tous, aidants et aidés. Elle est gratuite, sans participation aucune. Son but est de prouver que l'exercice physique régulier se révèle un atout nécessaire

dans la lutte contre cette maladie qui atteint 200 000 Français aujourd'hui.

Comment participer ?
Le point d'accueil se fera jeudi, à partir de 10 h, sur le parking du Volume, près de la maison de santé.

Trois itinéraires de 2,5 km ; 3,5 km et 4,5 km seront proposés aux randonneurs. Des adhérents du club de randonnée nous accompagneront et nous aideront pour le parcours et la logistique.



CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE

Une randonnée a donc été organisée pour la journée mondiale du Parkinson autour de la vallée de la Seiche à Vern-sur-Seiche avec le concours et le soutien du club de randonnée de Vern. C'est à 10 heures que se sont retrouvés les randonneurs sur le parking du Volume près de la Maison de Santé. Trois itinéraires ont été proposés de 2,5 km, 3,5 km et 4,5 km.

La randonnée était ouverte à tous, aidants et aidés et totalement gratuite. Elle avait pour principal objectif de prouver que l'exercice physique régulier se révèle un atout nécessaire dans la lutte contre cette maladie qui atteint 200.000 français, aujourd'hui. Nombreux ont été ceux qui sont venus soutenir nos parkinsoniens. Afin de remercier les participants, le centre Leclerc du Val d'Orson a offert des rafraîchissements.



En tant que Fédération délégataire des activités de randonnée pédestre, le Comité Départemental de Randonnée a félicité l'APIV pour son initiative de promouvoir l'activité physique pour tous et a souhaité se joindre à ce temps fort.

Estelle Gourmelon, chargée de conseil et du développement des pratiques, s'est rendue disponible pour accompagner en tant que Vernoise, habituée à fréquenter les chemins de la commune - avec son autre casquette, celle d'animatrice marche nordique pour l'US Vern Athlé.



A l'occasion de cette journée mondiale du Parkinson, un reportage France Bleu Armorique a été réalisé chez nos amis Bernard Marchand et Eugène Louvel pour parler en tant que malade et aidant. Par ailleurs Yves Boccou, notre président, a été interviewé sur France bleu le jeudi 11 avril au matin à 8 heures.



Vous pourrez retrouver son interview par le biais de ce lien : <https://www.dailymotion.com/video/x75mugg>

VIDÉO - Yves, un Breton atteint de la maladie de Parkinson : "j'ai appris à mater mon corps"

Jeudi 11 avril 2019 à 10:26

Par Benjamin Fontaine, France Bleu Armorique et France Bleu Breizh Izel



Ce jeudi 11 avril, c'est la journée mondiale de la maladie de Parkinson. Elle touche plus de 200.000 personnes en France dont 8.000 rien qu'en Bretagne. Yves Boccou a été diagnostiqué il y a 14 ans. Témoignage.

Yves Boccou a 68 ans. Il habite Vern-sur-Seiche près de Rennes et il y a 14 ans un médecin lui a diagnostiqué la maladie de Parkinson. "Je m'en souviens très bien, c'était à Rennes et ça a été très violent. On me l'a dit pendant le rendez-vous alors que je ne connaissais pas du tout la maladie." Yves a choisi de consulter sur les conseils de son frère, médecin. "Il avait remarqué que mon bras droit collait le long de mon corps quand je marchais. Le neurologue a confirmé les doutes. Quand on apprend la nouvelle on va sur Internet regarder des choses qu'il ne faut pas voir."

Le Breton a alors choisi de rentrer dans une association. "J'ai rencontré des gens très aimés et j'ai été marqué. J'avais le choix de me laisser aller ou de combattre la maladie. Aujourd'hui je suis la médication qui m'a été donnée à l'origine. J'ai divisé par deux dès le départ et j'ai maté mon corps." Yves Boccou n'a pas de soucis d'élocution, il tremble un peu mais peut faire du sport. "J'ai choisi de faire de l'activité physique, de marcher cinq à six kilomètres tous les matins et je vois mon kiné trois fois par semaine. J'ai réalisé le Tro Breiz et cinq fois le chemin de Compostelle en entier. Quand on marche avec des valides on est fier."

“ Tous les gestes du quotidien son compliqués” - Yves Boccou

Cette maladie n'est pas toujours bien comprise par les proches. "Ce qui me blesse surtout c'est le regard des autres car notre démarche n'est pas bien assurée. On tape avec les pieds sur les trottoirs, on manque d'adresse quand on s'habille. Tous les gestes du quotidien sont compliqués. Moi je demande à mes proches de me booster."

La presse locale était également présente avec de TV Rennes sur le parking du volume près de la Maison de santé de Vern pour le départ de la randonnée.

Articles, Isabelle Marcille et photos en plein air, Bernard Aubrée

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Le Conseil d'Administration de l'APIV s'est étoffé avec l'arrivée de deux nouvelles recrues.

Madame Michèle Hamon, venue rejoindre Bernard Daco pour le secteur de Montauban et Madame Catherine Pagliero venue prêter main forte à Gaby Le Bot, responsable du secteur de Redon.

Poursuivent leur engagement au sein du Conseil d'Administration : Yves Boccou, le président, Christine Landais, la trésorière, Isabelle Marcille, la secrétaire, Bernadette Guérin, la trésorière adjointe, Monique Sorel, la secrétaire adjointe ainsi qu'Eugène Louvel, responsable de la bibliothèque et ses autres membres actifs Philippe Biet, Jean-Claude Chevrel, Bernard Daco, Michèle Hamon, Bruno Helleux, Joelle Jaffres, Arlette Jarnet, Hubert Le Baron, Gabrielle Pépion et Bernard Pettier.

Article et photo Isabelle Marcille



SUZANNE LOUVEL QUITTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Entrée au conseil d'administration en 2003 (1), Suzanne Louvel a souhaité ne pas renouveler sa candidature lors de notre dernière assemblée générale de février 2019.

Pendant ses 16 années de bénévolat, comme de nombreux anciens, elle a connu l'évolution de notre association et quelques présidents : Jean Maigné, Jean-Claude Moraines et Yves Boccou. Elle a connu, également, les « années folles » de l'APIV où les membres du CA (hommes et femmes) se déguisaient en cow-boys pour des danses country (AG 2009), où ils ont créé et interprété une pièce théâtrale : « Peut-on rire de tout ? » (Semaine CECAP à Erquy octobre 2009) au grand étonnement et l'admiration des spectateurs (malades et aidants). Poétesse, elle a écrit de nombreuses chansons de combat et d'espoir face à la maladie que nous chantions lors de nos retrouvailles : sorties, promenades, galette des rois,...

A ces occasions, Suzanne, femme au caractère affirmé, savait créer une ambiance conviviale. Et puis, en compagnie d'Eugène, Jean, Jean-Claude, Marie-Claude et quelques autres, elle assura les permanences aux points-rencontre rennais : Maison de la Santé, Hôtel-Dieu. Autant qu'elle le pouvait, elle participait aux autres activités de l'APIV : gymnastique, chorale,...

Après une vie bien remplie au service de ses semblables, l'âge et la maladie ont contraint notre amie à tirer sa révérence.

Nous lui devons un grand merci pour l'aide apportée toujours dans la bonne humeur pendant toutes ces années de bénévolat.

(1) Eugène, son mari, homme passionné de lecture, aujourd'hui responsable de la bibliothèque, est venu la rejoindre quelques années plus tard.

Bernard Pettier

Jean Maigné ou la vaillance d'un ancien président

Jean Maigné... c'est « l'aîné » de l'APIV. Aussi loin que nous ayons pu aller dans l'historique de l'association (création 1986) ou dans l'historique du conseil d'administration (c'est-à-dire 1998), nous y trouvons son nom en qualité de trésorier (1998), puis de président (2000) et enfin de vice-président (2007). En 2015, la maladie faisant son œuvre, il décidait de « lever le pied » et de ne pas renouveler sa candidature. A cette date, il fut nommé Président d'honneur.

Autant dire qu'il est le pionnier de notre association. Et si, aujourd'hui, il s'en est un peu détaché, il a vu son évolution et il en a connu les arcanes. Homme de caractère et de convictions, il nous a fait connaître près des autorités médicales et politiques. Aujourd'hui, nous lui devons cette reconnaissance ainsi qu'à toutes les personnes de son temps qui se sont battues afin que la recherche avance.

Alors qu'il relevait d'une bronchite asthmatique, nous nous réjouissons de l'avoir vu parmi nous accompagné de son épouse à la dernière assemblée générale et au repas au cours duquel, faisant le tour des tables, il s'est intéressé à la santé de chacun parlant de la sienne avec une pointe d'humour.

Merci pour ces bons moments, Jean.

A l'année prochaine.

Bernard Pettier

CÔTÉ CHANSON

Sur l'air de « Vive le vent »

Refrain

**Viv' la gym, viv' la gym
Viv' nos bénévoles
Avec elles chaqu' jeudi
Nos soucis s'envolent... Oui
Leur sourire, leur gaieté
Nous font oublier
Nos misères nos douleurs
Font place au bonheur**

**Bonheur d'être ensemble
De pouvoir partager
Tout ce qui nous rassemble
Et pouvoir en parler
Et Anne-Marie s'efforce
Avec son beau sourire
De maintenir notre forme
Et de nous assouplir**

Refrain

**Viv' la gym, viv' la gym
Et viv' Ann'-Marie
Rendez-vous en 2011
Car il y aura un' suite... Oui
Viv' la gym, viv' la gym
Ne perdons pas le rythm'
Viv' la gym, viv' la gym
Gardons toujours la frite**

Suzanne LOUVEL

Revue de Presse

Cet article d'Ouest-France nous remémore celui écrit par notre ami Jean-Claude Chevrel paru dans les Echos du Park n° 37 d'octobre-novembre 2018.

Voilà une excellente occasion pour rappeler à nos lecteurs que Jean-Claude se tient à leur disposition pour les informer et les documenter sur les démarches à entreprendre dans de tel cas.

Contact : Jean-Claude Chevrel – tél. 02 99 44 47 91.

OF 24-28/04/19

Malade de Parkinson à cause du travail

Un ouvrier agricole a vu sa maladie professionnelle reconnue, malgré les réticences de la MSA. L'homme est décédé en juin.

« La fin d'un long parcours semé d'embûches. » Michel Geslin soupire. Son frère Marcel a perdu la vie à 74 ans, en juin dernier. Il a succombé à la maladie de Parkinson. Après avoir travaillé trente-sept ans dans des vergers à pommes. Le pôle social du tribunal de grande instance d'Angers vient de reconnaître qu'il a bien été victime de son activité.

Depuis bientôt sept ans et un décret du 4 mai 2012, cette affection du système nerveux a été introduite au tableau des maladies professionnelles pour les travailleurs agricoles.

Un texte qui prend en compte l'exposition aux pesticides. Marcel Geslin prend sa retraite en 2004. Quatre ans plus tard, il présente les premiers symptômes. La maladie est détectée en 2016.

La Mutualité sociale agricole (MSA) refuse une première fois la prise en charge. La faute à un diagnostic médical initial faisant état de troubles de la mémoire. Après un certificat plus précis, un second comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles donne finalement un avis favorable à sa requête. Trop tard pour Marcel Geslin, maintenant décédé.

Le 15 avril, le tribunal d'Angers a, de son côté, enfin reconnu « un lien essentiel entre la pathologie et la profession de M. Marcel Geslin de



Des membres du collectif de soutien aux victimes lors de l'audience.

sorte qu'il existait une relation directe » entre les deux.

« La justice est rendue à titre posthume », soutient son frère, Michel Geslin, qui évoque « la partie émergée de l'iceberg ».

Depuis la médiatisation de l'affaire, « cinq personnes de la région angevine ont contacté le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest pour être informées et accompagnées dans leur démarche », conclut, dans un communiqué, son porte-parole Michel Besnard. « Notre combat aura servi à quelque chose », se satisfait Michel Geslin.

Josué JEAN-BART.

Article et photo article Bernard Pettier

Votre expérience de la maladie : en tant que malade ou aidant

Nous rappelons notre appel, à la réparation des Echos du Park en octobre 2018, pour que vous nous fassiez part de vos témoignages et retours d'expérience dans tous les domaines autour de la maladie, traitement, lecture, activité physique, trucs et astuces pour vous faciliter la vie au quotidien, aides extérieures...

Nous souhaitons que ce petit journal soit un outil de partage pour vous tous.

Isabelle Marcille

Décès



07/02/2019 : Marie-Thérèse Jouanin - Vern-sur-seiche (60 ans)
23/04/2019 : Jean-Paul Rochard - Vern-sur-seiche (79 ans)

L'orthophonie, pour qui et pourquoi ?



Plusieurs solutions s'offrent aux malades de Parkinson dont le volume de la voix diminue, dont la voix est plus monotone, dont l'articulation des mots est insuffisante et le souffle irrégulier.

Certains pratiquent le chant régulièrement ; c'est une méthode qui fait ses preuves. Pour les malades qui ne sont pas inspirés par le chant, il est possible de recourir au service d'un orthophoniste avant même de constater les premiers effets de la maladie sur sa voix, pour les contrecarrer.

Une méthode a été mise au point qui se nomme LSVT « **Lee Silverman Voice treatment** »

Cette méthode de rééducation s'adresse aux personnes atteintes de troubles neurologiques, enfants et adultes et consiste à « penser fort pour parler fort ». Cela nécessite un entraînement intense sur un mois environ (4 séances semaine) pour travailler sa voix, sa respiration et son articulation et prendre l'habitude de s'écouter parler.

Il est nécessaire de prendre la bonne posture pour bien respirer et donc lâcher prise et se décontracter pour prendre un grand volume d'air et ainsi mieux projeter sa voix.

Prendre davantage d'air en le projetant permet de parler plus fort mais aussi de mieux déglutir. Il s'agit pour cela de muscler son articulation.

Il est important par ailleurs de contrôler son débit vocal ce qui nécessite un entraînement quotidien d'une vingtaine de minutes.

L'orthophoniste est là pour vous guider et apprendre à son patient la technique ; la langue a 17 muscles et donc il existe de nombreuses manières de la faire travailler.

Ce professionnel de santé peut intervenir en cabinet ou à domicile. Il prend en charge toutes les facettes de la communication et s'attache à ces trois principales dimensions : linguistique, cognitive et psycho-affective et sociale (écriture, travail sur l'expression des émotions, ...)

Rejoignez-nous le 28 juin prochain à la conférence que nous organisons sur ce thème, animée par Anne-Gaëlle Balard.

Isabelle Marcille

Nouvelle thérapie LA LUMIERE COLOREE ou La CHROMATHERAPIE

Un nouvel espoir contre Parkinson, ou un procédé Charlatanisme...

Cette thérapie consiste à irradier certaines parties du corps par une lumière colorée. La méthode vient en complément des traitements conventionnels. Elle ne se substitue pas non plus aux traitements usuels pour la bonne raison qu'elle a simplement été expérimentée chez le singe et la souris, et seulement depuis 20 ans chez l'être humain.

Cette nouvelle méthode proche du Shiatsu donne au Parkinsonien un sentiment de confort, de relâchement musculaire, une diminution des tremblements. L'arsenal thérapeutique s'enrichit chaque jour d'une nouvelle arme, celle-ci utilise les rayons lumineux colorés. Elle n'a pas encore fait preuve d'une totale efficacité....mais...s'en approche.

Annie Lerebour